



2018-06
201

01 - OUVERTURE DE SÉANCE
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GILLES

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Gilles,
tenue à l'hôtel de ville de Saint-Gilles, ce 26 juin 2018 à 20h00 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Gérard Grondin
Siège #2 - Bruno Montminy
Siège #4 - Carole Dubois
Siège #5 - Yvan Champagne
Siège #6 - Jimmy Richard

Sont absents à cette séance :

Siège #3 - Patricia St-Hilaire

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Robert Samson.

Mme Sandra Bélanger, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE SÉANCE

Après la vérification du quorum et de la publication de l'avis d'assemblée extraordinaire, M. le Maire déclare la séance ouverte et invite l'assistance à une réflexion personnelle avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par M. Jimmy Richard. et résolu unanimement de déclarer cette séance ouverte.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

02 - MOT DU MAIRE

Aucun commentaire

03 - MOT DE LA DIRECTRICE

Aucun commentaire

04 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

**2018-06
202**

05 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01 - OUVERTURE DE SÉANCE

02 - MOT DU MAIRE

03 - MOT DE LA DIRECTRICE

04 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

05 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

06 - IMMEUBLES, PARCS & TERRAINS

06.01 - Salle communautaire - Programme PIQM-MADA

07 - VARIA

08 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

09 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

En conséquence,

Il est proposé par Mme Carole Dubois, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

06 - IMMEUBLES, PARCS & TERRAINS

**2018-06
203**

06.01 - Salle communautaire - Programme PIQM-MADA

Considérant que, par la résolution 2014-11-265, le Conseil municipal a adopté la politique Famille Aînés pour la population de Saint-Gilles et que la réfection de la façade de la salle permettant un meilleur accès est un des points à améliorer dans la politique;

Considérant que, par la résolution 2015-04-87, le Conseil municipal a déposé un document d'éligibilité dans le cadre du programme PIQM-MADA pour l'aider financièrement à concrétiser ce projet;

Considérant que, par la résolution 2017-02-57, le Conseil municipal a reçu la lettre indiquant que le MAMOT est favorable à notre projet et que le processus pour l'obtention d'une aide financière de 100 000 \$ est toujours en vigueur;

Considérant que, par la résolution 2017-07-187, le Conseil municipal a octroyé un mandat à la firme D. Lavoie Architecte pour l'élaboration des plans et devis;

Considérant que, par la résolution 2018-23-63, le Conseil municipal a autorisé la direction générale à procéder à l'appel d'offre sur SEAO en collaboration avec l'architecte;

Il est proposé par M. Bruno Montminy, appuyé par M. Gérard Grondin

Que, le Conseil municipal engagera un montant de 237 454.97 \$ plus taxes si applicables pour la réfection et le réaménagement de la salle municipale;

Que, le Conseil municipal imputera les dépenses au poste budgétaire 23.020.02.721

Que, les fonds seront puisés pour un montant de 50 000 \$ au surplus non affecté, affecté à ce projet;

Que, un montant de 100 000.00 \$ sera remboursé par le fonds de roulement sur une période de 10 ans au poste budgétaire 03.211.82.000,

Que, la Municipalité de Saint-Gilles, suite à l'exécution des travaux, s'engage à défrayer les coûts d'exploitation continus du projet;

Que, la résolution 2018-06-188 soit abrogée et remplacée par celle-ci;

Que, le Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire et le Ministère de la Famille reçoivent par la direction générale de la municipalité une copie conforme de cette résolution.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

07 - VARIA

Aucun sujet

08 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

**2018-06
204**

09 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par M. Yvan Champagne et résolu à l'unanimité que cette séance extraordinaire soit levée à 20h04.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

Robert Samson, maire

Sandra Bélanger, Directrice générale / secrétaire trésorière